



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES - FAFA

PV Réunion plénière N° 01

Réunion du mardi 01 octobre 2026

Lieu : Siège du D. E. F. à 10 h 00

Président : M. Raymond BENOIT.

Membres participants :

Mme Muriel FARCY – MM. Laurent FOLLIN – Fabrice AUZOUX - Bruno GODARD – Jackie FORCHER.

Membres absents excusés :

MM. Marc ROUTIER – Patrick LEBRET - Patrick GOSSE.

*Les décisions, ci-après, de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **délai de 7 jours** (sauf indication particulière et délai réduit figurant au PV de l'affaire concernée) à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

ADOPTION DU P. V

- P.V. Réunion plénière No 05 du 19 mai 2026 publié le 26/05/2026 sur le site du D.E.F.

Le Procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

CIVILITES :

Nous prenons note de la démission de M. Eric ROHART et le remercions pour sa participation aux travaux de la commission.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Patrick LEBRET, ancien président de la commission, suite à ses soucis de santé.

AFFAIRES EXAMINEES :

- POINT FAFA :

Nouveauté : subventions possibles pour le soccer.

Rappels : plus de subvention pour les pare-ballons.

Le remplacement des buts à 8 rentre dans le dispositif.

Apparition d'une subvention « fond d'urgence » et pour la rubrique transports, la LLD est également entrée dans le FAFA.

- INSTALLATIONS A CONTROLER SAISON 2026 / 2027:

50 installations sont recensées à contrôler et 9 éclairages. La répartition géographique par binôme ou trinôme est effectuée. Il s'avère que les visites à effectuer sont très majoritairement situées à l'est et surtout au nord-est du département.

Les non-conformités relevées en mai sont régularisées.

Plusieurs courriers de rappel sont envoyés aux mairies et clubs concernés.

- RECHERCHE DE NOUVEAUX MEMBRES :

Il est à nouveau nécessaire de recruter un ou des nouveaux membres. La zone géographique Nord Est du département est ciblée prioritairement, mais aussi celle autour d'Evreux.

Un courrier de sensibilisation va être envoyé aux clubs de cette zone.

- POINT DIVERS :

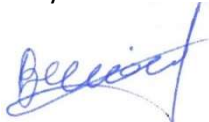
Les cartes d'identification des membres de la commission sont distribuées.

Pas de courrier reçu amenant discussion et commentaire.

- L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12h 20.

- La date de la prochaine réunion de la CDTIS sera fixée ultérieurement.

Le Président
Mr Raymond BENOIT



Le Secrétaire de séance
Mr Jackie FORCHER
P/O

